



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORRÈZE

LES AUTORISATIONS POUR DEPLACEMENTS PENDANT LA CRISE DU CORONAVIRUS

1°) Pour les Chefs d'entreprise - En entreprise individuelle

A°) Si vous pouvez imprimer, **utiliser l'imprimé** téléchargeable sur le [site du ministère de l'Intérieur](#).

Attention, ce document doit être daté et signé, ce qui signifie que vous devrez être muni d'une attestation spécifique à chaque déplacement.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :
.....
.....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur [gouvernement.fr](#));
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le / / 2020
(signature)

Signature obligatoire

Votre document est prêt.

B°) Si vous ne pouvez pas imprimer,

Ce document peut être rédigé à la main.

Il doit contenir le motif qui vous concerne. (vous n'êtes pas obligé de tous les écrire)

Signature obligatoire

NB : Il est possible de présenter **cette attestation au format numérique** et ainsi de la présenter sur votre smartphone.

Mais attention, elle doit être dûment remplie. L'idéal étant de disposer d'un ordinateur pour saisir les données puis envoyer le fichier sur votre téléphone (par mail ou connexion Bluetooth par exemple).

Voici le processus à suivre :

- Téléchargez **ABODE ACROBAT READER** sur le portable ;
- Téléchargez le document PDF « Attestation de déplacement » et ouvrez-le.
- Ouvrez le menu de partage et choisissez "Enregistrer dans Fichiers".
- Pour le remplir, appuyez sur les champs (par exemple Mme-M) ce qui ouvrira le clavier et vous permettra de faire la saisie.
- Pour la signature, il suffit d'appuyer sur le champ et de saisir "Signature" dans le menu défilant. Signer avec un stilet ou le doigt
- Une fois terminé, enregistrez le document.

DANS TOUS LES CAS, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS

- L'ATTESTATION

ET

- VOTRE AVIS SIREN

(N° à 9 chiffres de votre entreprise)

2°) Pour les Chefs d'entreprise - En SOCIETE

Un document par associé-exploitant

Si vous pouvez imprimer, **utiliser l'imprimé** téléchargeable sur le [site du ministère de l'Intérieur](#).

« ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE »

Attention, ce document doit être daté et signé, ce qui signifie que vous devrez être muni d'une attestation spécifique à chaque déplacement.

Et

Pour chaque associé

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le/...../2020
(signature)

**DANS TOUS LES CAS, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS
- CETTE ATTESTATION ET - le K-BIS DE LA SOCIETE**

Signature obligatoire

3°) Pour les salariés des entreprises ou sociétés agricoles

2 documents sont à justifier par le salarié qui se déplace pour l'entreprise

1 -Le premier document est l'attestation de déplacement professionnel.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le/...../2020
(signature)

C'est au salarié de le remplir, dater et signer TOUS LES JOURS

Il est donc conseillé d'utiliser un moyen informatique (smartphone ou I Phone) ou encore de l'éditer en plusieurs exemplaires, la date devant être celle du jour.

2- le deuxième document est remis au salarié par l'employeur :

pour des déplacements ponctuels **POUR Les besoins de l'entreprise** téléchargeable sur le [site du ministère de l'Intérieur](#).

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e), _____, (fonction) _____, certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens du 1^{er} du 2^e alinéa de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse du domicile :
Nature de l'activité professionnelle :
Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :
Trajet de déplacement :
Moyen de déplacement :

(Nom et cachet de l'employeur)

Fait à _____, le / /2020



ou

Pour les déplacements fréquents du salarié, l'employeur doit remettre :

Justificatif permanent de travail indispensable à l'exercice d'activités ... Agricoles / agro-alimentaire / commerce alimentaire ne pouvant être organisées sous forme de télétravail

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Je soussigné (employeur) :

Gérant de (entreprise)

Atteste que le déplacement de :

M/Mme (employé)

entre son **domicile** :

et le(s) lieu(x) d'exercice de son activité professionnelle :

Lieu 1 :

Lieu 2 :

Lieu 3 :

est indispensable à l'exercice d'une activité agricole / agro-alimentaire / commerce alimentaire ne pouvant être organisée sous forme de télétravail.

Fait le (date) A

Pour valoir ce que de droit.

Signature de l'employeur

Et tampon de l'entreprise

contact en cas de problème (téléphone portable du responsable) :

Dans toutes les hypothèses, le salarié devra produire aux autorités

- sa carte d'identité,
- l'attestation journalière de déplacement
- le justificatif de déplacement professionnel ou le justificatif permanent de travail indispensable à l'exercice d'activités ... Agricoles

SANCTIONS

**135 Euros par infraction,
Majorés à 325 euros**

INFORMATIONS

Antenne de la Vézère : 05 55 21 51 78

Antenne du Pays de Brive : 05 55 86 32 33

Antenne de Haute-Corrèze : 05 55 46 78 46

Antenne de Tulle-Vallée de la Dordogne : 05 55 21 54 60